

L'immigration économique au Canada

Economic Immigration in Canada

Juin 2019



Migration économique permanente – Programmes nationaux

Un objectif global des programmes nationaux d'immigration est de « favoriser le développement économique et la prospérité du Canada ... »

Programme fédéral des travailleurs qualifiés

Les demandeurs sont sélectionnés **selon leur expérience de travail dans un métier spécialisé et leur capital humain élevé**. Les points sont attribués aux candidats en fonction de critères tels que l'âge, la maîtrise des langues officielles et le niveau de scolarité (il a été démontré que ces facteurs aident les personnes à s'adapter au marché du travail et à la société du Canada).

Programme fédéral des métiers spécialisés

Les personnes qui ont **une offre d'emploi ou une attestation officielle canadienne dans certains métiers très spécialisés** peuvent être admissibles au statut de résident permanent si elles ont une maîtrise satisfaisante des langues officielles ainsi qu'une formation et une expérience de travail suffisantes dans un métier spécialisé donné.

Catégorie de l'expérience canadienne

Pour les demandeurs qui ont **exercé pendant au moins un an une profession très spécialisée** au Canada et qui ont une bonne maîtrise des langues officielles.

Total regroupé des admissions prévues en 2018 : 72 700-78 200 – Cible : 74 900

Immigration des gens d'affaires (fédéral)

Les programmes fédéraux actuels pour les gens d'affaires comprennent : 1) le **Programme de visa pour démarrage d'entreprise**, pour attirer des entrepreneurs étrangers novateurs qui peuvent créer des entreprises au Canada pouvant rivaliser à l'échelle mondiale; et 2) le **Programme pour les travailleurs autonomes**, qui attire des personnes ayant une expérience dans les arts, l'athlétisme ou la gestion agricole.

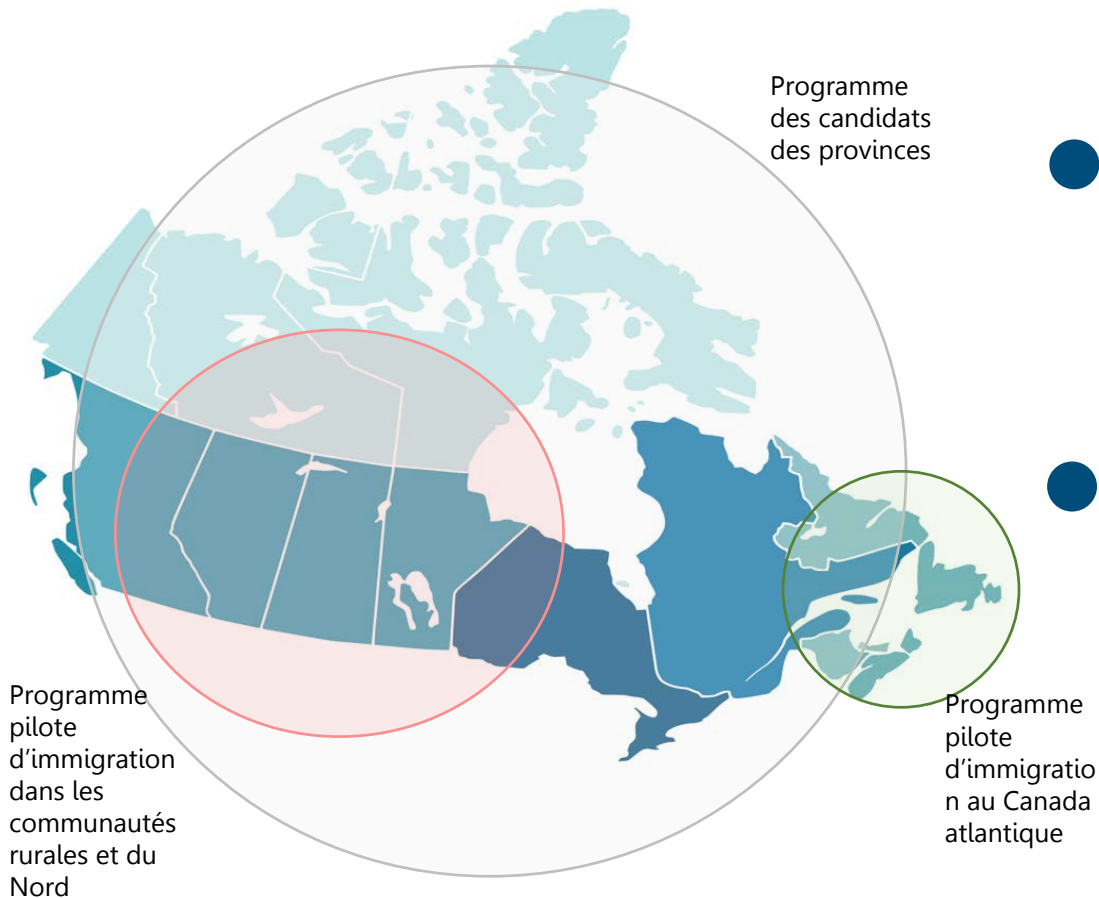
Admissions prévues en 2018 : 500-1 000 – Cible : 700

Programme des aides familiaux

Les programmes pilotes de cinq ans pour les *aides familiaux à domicile* et les *gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial* ont été lancés le 18 juin 2019, remplaçant les catégories *garde d'enfants* et *soins aux personnes ayant des besoins médicaux élevés* (2014-2019). La *Voie d'accès provisoire pour les aides familiaux* rouvrira le 8 juillet 2019 pour une période de trois mois. De plus, les demandes bénéficiant de droits acquis sont toujours traitées dans le cadre du Programme des aides familiaux résidents (1992-2014), qui a été annulé.

Admissions prévues en 2019 : 8 000-15 500 – Cible : 14 000 (les volumes sont artificiellement plus élevés en raison des arriérés du programme précédent)

IMPÉRATIF ÉCONOMIQUE POUR L'APPROCHE RÉGIONALE



- L'immigration aide le Canada à continuer de faire croître annuellement sa population active, mais profite de façon démesurée aux **grands centres urbains**, où une grande majorité des immigrants s'établissent.

↳ En 2018, **Toronto, Montréal** et **Vancouver** ont accaparé 58 % des admissions de résidents permanents.

- Les changements économiques et démographiques au Canada se font sentir de manière **plus aiguë** dans certaines **régions** et les **régions rurales**,

↳ **ce qui nuit** à la croissance économique; les employeurs ont de la difficulté à combler des postes.

- **Programmes et projets pilotes axés sur les régions géographiques** : Programme des candidats des provinces, Programme pilote d'immigration au Canada atlantique et Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord.

↳ Ceux-ci donnent aux petites collectivités et aux collectivités éloignées la possibilité d'attirer des **ensembles de compétences spécifiques** à l'appui du **développement économique** et du **maintien en poste à long terme**.

Programmes régionaux d'immigration économique

Le Programme des candidats des provinces, le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique et le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord ont été conçus pour aider à répartir les avantages de l'immigration et à combler les lacunes locales en matière d'emploi.

Programme des candidats des provinces

Complémentarité : Le PCP est conçu pour compléter les programmes d'immigration fédéraux traditionnels.

Souplesse : Les provinces et les territoires collaborent avec IRCC pour concevoir des volets qui répondent à leurs besoins particuliers touchant l'immigration et le marché du travail, y compris l'élaboration de critères de nomination.

Innovation : Accroître le désir d'essayer des approches nouvelles et novatrices en matière d'immigration au moyen du PCP.

Mise à l'essai de nouvelles approches pour l'immigration dans le cadre des programmes pilotes fédéraux

Programme pilote d'immigration au Canada atlantique

- **Axé sur les employeurs** : Les employeurs jouent un rôle actif dans le recrutement et le maintien en poste des candidats, en offrant du soutien aux nouveaux arrivants.
- **Exigence relative au plan d'établissement** : Les participants et les membres de leur famille doivent obtenir un plan d'établissement pour améliorer leur intégration dans la collectivité et leur rétention à long terme.
- **Nouveaux partenariats et approche axée sur l'exécution de programmes** : IRCC, les gouvernements provinciaux, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et les fournisseurs de services d'établissement.

Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord

- **Axé sur la collectivité** et adapté aux besoins locaux de développement économique
- Axé sur la **rétention** et l'indépendance économique des nouveaux arrivants
- **Complémentarité** avec les autres initiatives fédérales et provinciales en matière d'immigration
- Axé sur les résultats et doté d'un solide cadre de résultats
- Une partie de la solution, **pas la seule solution**